

Démarche	: 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle
Organisme	: Rectorat de Créteil - DAFOR-EAFC Pôle accompagnement des parcours et des mobilités professionnels (CFP)

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

La présente démarche vous permet de solliciter un placement en congé de formation professionnelle au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Elle s'adresse aux personnels enseignants ou d'éducation du second degré, aux PSY-EN, aux personnels IATSS, et des corps d'inspection ou de direction des établissements publics.

Attention : si vous êtes un enseignant du 1er degré ou AESH, vous relevez de la procédure mise en œuvre par la DSDEN du département dont vous dépendez.

La formation professionnelle est un élément essentiel de la politique des ressources humaines de l'académie de Créteil et un instrument d'accompagnement des parcours et de facilitation des transitions professionnelles.

Dans ce cadre, le congé de formation est un dispositif destiné aux agents souhaitant parfaire leur formation professionnelle.

Vous êtes invité(e) à compléter attentivement le formulaire et à joindre les pièces justificatives au format PDF.

Vous pouvez modifier ou compléter votre dossier jusqu'à la fermeture du serveur le 15/02/2026 à 23h59.

Attention, seuls les dossiers complets pourront être étudiés.

La réponse à votre demande vous parviendra via "Démarches simplifiées" dans le courant du mois de mai 2026.

Avant de commencer cette démarche, vous êtes invité(e) à prendre connaissance de la circulaire académique n° 2025-043 du 11 décembre 2025.

Pour toute information, vous pouvez utiliser la messagerie sécurisée de la plateforme "démarches simplifiées" qui reste accessible à tout moment.

### Académie d'exercice en 25-26

Seuls les personnels de l'académie de Créteil peuvent compléter ce formulaire.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Académie de Crêteil

Autre

## Vos informations personnelles

### Date de naissance

### Adresse personnelle

Saisissez les premiers caractères puis sélectionnez dans la liste proposée

### Position administrative

A la date de la demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Position d'activité
- Détachement
- Disponibilité
- Retraite

**Les personnels ayant fait valoir leurs droits à la retraite ne peuvent pas prétendre à un congé de formation professionnelle**

**Les agents en détachement ou en disponibilité devront être officiellement réintégrés au plus tard le 1er septembre 2024.**

### Congés particuliers

Si vous êtes concerné(e) par une des situations, sélectionnez la dans la liste proposée. Dans le cas contraire, cochez "non renseigné".

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Congé maladie ordinaire
- Congé longue maladie
- Congé longue durée
- Congé maternité
- Congé parental

### Etes vous en situation de handicap?

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accès facilité au congé de formation. Vous devrez fournir un document justificatif à la fin du formulaire.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

## Votre situation professionnelle

### Statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

## 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

Fonctionnaire stagiaire

Agent contractuel

### Catégorie

Attention : Les personnels enseignants du 1er degré et les AESH doivent adresser leur demande à la DSDEN dont ils relèvent. Les personnels de l'enseignement privé sous contrat relèvent de la circulaire de la DEEP (division des enseignants et des établissements privés) : <https://www.ac-creteil.fr/media/37545/download>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Enseignant titulaire du second degré public

Enseignant contractuel du second degré public

Conseiller principal d'éducation

Psychologue de l'Éducation nationale

Personnel de direction

Personnel des corps d'inspection

Personnel administratif

Personnel ITRF

Personnel de service social

Personnel infirmier

Médecin de l'Education nationale

### Corps

Merci de préciser votre corps

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Professeur certifié

Professeur agrégé

Professeur des lycées professionnels

### Discipline d'exercice pour les enseignants

Merci de préciser votre discipline

### Corps

Merci de préciser

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

AESR

AAE

APAE

SAENES

ADJAENES

Agent de laboratoire

# 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

TRF

Ingénieur d'études

## Votre lieu d'affectation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Établissement scolaire (collèges et lycées)

RECTORAT

DSDEN 77

DSDEN 93

DSDEN 94

CIO

Autre

## L'adresse e-mail de votre établissement

Indiquez l'adresse du secrétariat.

Exemple ce.0940000A@ac-creteil.fr

## Nom de l'établissement d'exercice principal

Saisissez les premiers caractères puis sélectionnez votre lieu d'exercice dans la liste proposée.

## Votre division ou service

Pour les personnels affectés au Rectorat ou en DSDEN

## Nom et prénom de votre supérieur hiérarchique

## Fonction de votre supérieur hiérarchique

Exemple : chef d'établissement, chef de service etc..

## Adresse électronique de votre supérieur hiérarchique

Cette information sera nécessaire pour informer votre supérieur hiérarchique de la suite qui sera réservée à votre demande. Les éléments de votre dossier ne seront en aucun cas communiqués.

## Votre projet d'évolution professionnelle

### Combien de fois avez-vous demandé un congé de formation au cours de votre carrière ?

Ne comptez pas la demande en cours.

Si c'est votre première demande indiquez 0.

Les justificatifs seront à joindre en fin de démarche.

# 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

## **En quelle(s) année(s) avez-vous demandé un congé de formation sans obtenir d'accord ?**

Indiquez la ou les années au titre desquelles vous avez fait une demande qui a été refusée (quelle que soit la date et quelle que soit l'académie où vous exercez alors).

## **Votre demande actuelle concerne-t-elle le reliquat d'un congé de formation accordé depuis moins de quatre ans ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## **En quelle année le premier congé vous a-t-il été accordé?**

Attention: la bonification au titre du reliquat de congé déjà entamé ne concerne que les demandes formulées au titre du même projet et datant de moins de 4 ans (2022-2023-2024-2025)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

2022

2023

2024

2025

Autre

## **En quelle année ?**

## **Intitulé de la formation**

## **Nom de l'organisme de formation pressenti**

Si la formation est assurée dans le cadre du programme académique de formation, indiquez simplement PRAF.

## **Objectif visé**

Pour le groupe A, vous détaillerez précisément la nature de votre projet dans la lettre de motivation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

A. Projets d'évolution professionnelle, projets personnels de mobilité interne ou externe y compris les préparations aux concours d'autres filières ou d'autres administrations.

B. Préparation d'un concours d'accès à des fonctions d'enseignement, d'éducation, de psychologue de l'éducation nationale ou de personnels d'inspection ou de direction

C. Préparation d'une thèse ou d'une habilitation à diriger des recherches

## **Votre demande relève du groupe A (évolution professionnelle)**

### **Précisez votre objectif :**

L'objectif devra être détaillé dans la lettre de motivation.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Réorientation professionnelle vers le secteur privé ou associatif

Préparation d'un concours d'une autre filière ou administration

## 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

Acquisition d'un diplôme ou d'une certification

Autre

### **Accompagnement par un conseiller RH de proximité**

L'agent peut bénéficier, à sa demande, d'un accompagnement personnalisé. Le conseil en évolution professionnelle n'est pas une étape obligatoire dans la procédure de dépôt d'un dossier de demande de congé de formation professionnelle. Il est néanmoins encouragé en termes d'appui à la définition du projet et sera valorisé par l'éventuelle attribution de points supplémentaires par la commission académique. Cette mission d'accompagnement est exercée par les conseiller(e)s RH de proximité de l'académie. Ce conseil se caractérise par la neutralité et n'est pas assorti de pouvoir décisionnel.

Les rendez-vous devront impérativement être demandés, à l'adresse ci-dessous, avant le 31 janvier 2024 afin de permettre à chaque candidat d'être reçu avant la fin de la période de traitement des dossiers, soit le 12 avril 2024 : ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

J'ai bien pris connaissance de ces informations

## **Votre demande relève du groupe B (concours ou examen professionnel)**

### **Intitulé du concours ou examen visé**

Exemple : CAPES Lettres, CAPLP économie-gestion, Agrégation mathématiques, concours des IRA etc...

### **Avez vous déjà demandé un congé de formation pour préparer ce même concours dans les 4 dernières années (2021-2022-2023-2024)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **En quelle(s) année(s) ?**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

2022

2023

2024

2025

Autre

### **Combien de fois vous êtes vous présenté à ce concours au cours des 4 dernières années (2022-2023-2024-2025) ?**

Les justificatifs seront à joindre en fin de démarche.

Si vous n'avez encore jamais passé ce concours, indiquez 0

### **Combien de fois avez-vous été admissible à ce concours au cours des 4 dernières années (2022-2023-2024-2025) ?**

Les justificatifs seront à joindre en fin de démarche.

Si vous n'avez encore jamais été admissible, indiquez 0

## **Votre demande relève du groupe C (Thèse)**

# 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

## Votre soutenance de thèse est-elle prévue en 2026-2027 ?

La date de soutenance de la thèse devra être indiquée dans la lettre du directeur de thèse, à joindre en fin de démarche.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## Serez vous amené(e) dans le cadre de vos recherches à effectuer des déplacements prolongés en dehors du territoire français pendant l'année 26-27 ?

La nature, les dates et la durée des déplacements devront être attestées par le directeur de thèse dont vous joindrez le courrier en fin de démarche.

Cochez la mention applicable

 Oui Non

## Mobilisation du compte personnel de formation (CPF)

### Souhaitez vous mobiliser votre compte personnel de formation ?

Dans certaines situations, le congé de formation professionnelle peut être articulé avec la mobilisation du compte personnel de formation.

En effet, lorsque la demande de congé de formation est liée à un projet de réorientation professionnelle, qui nécessite de faire appel à un organisme de formation extérieur à l'employeur, il est possible à l'agent de solliciter la mobilisation du CPF conjointement à sa demande de congé de formation professionnelle. Si sa demande est acceptée, il pourra bénéficier d'un financement, total ou partiel, du coût pédagogique de sa formation (dans la limite de 1500€).

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif CPF sont consultables dans le guide édité par la DGAFF, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/guide-compte-personnel-de-formation>

Cochez la mention applicable

 Oui Non

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Merci de prendre connaissance de la circulaire n° 2025-016 relative à la mise en oeuvre du compte personnel de formation

## Informations complémentaires pour la mobilisation du CPF

### Votre n° NIR (n° de sécurité sociale)

13 chiffres + 2 chiffres pour la clé

Cette information est nécessaire pour la décrémentation éventuelle de votre compte CPF.

### Information importante :

J'ai noté que si la préparation à un concours ou un examen figure dans le programme académique de formation, il ne sera pas possible d'obtenir un financement pour suivre une formation équivalente auprès d'un autre organisme sauf pour situation particulière dûment justifiée.

Le PRAF est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ac-creteil.fr/accompagner-les-parcours-et-les-mobilites-professionnels-122015>

Cochez la mention applicable

 Oui Non

# 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

## Diplôme le plus élevé détenu

Sélectionnez dans la liste déroulante

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Aucun diplôme
- Brevet des collège ou CFG
- CAP/BEP
- BAC
- BTS/DEUG
- Licence
- Maîtrise/Master
- DESS
- Doctorat

## Nom, numéro de téléphone et mél du contact de l'organisme de formation

## Durée de la formation en heures

Indiquez le nombre d'heures global, y compris pour les formations sur le temps personnel ou à distance

## Coût de la formation

Indiquez le montant total en euros.

## Co-financement éventuel

Si le coût de la formation est supérieur aux plafonds réglementaires de prise en charge par l'employeur, vous engagez-vous à financer le reste à charge sur vos fonds personnels ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Oui
- Non

## Pièces justificatives à l'appui de votre demande de congé de formation professionnelle

### Important :

Aucune pièce ou information à caractère médical ne doit être transmise à la DAFOR-EAFC ni déposée dans la plateforme « Démarches simplifiées ». Si la situation de l'agent comporte une dimension médicale, il doit préalablement rencontrer le médecin de prévention qui émettra un avis sur la demande.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Document justificatif de votre situation de handicap

Joignez l'attestation RQTH ou tout autre justificatif administratif sans indication à caractère médical.

## 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Avis du supérieur hiérarchique (tous groupes)

Merci d'imprimer le modèle de document et de le soumettre à votre supérieur hiérarchique pour avis et signature, puis de le scanner et de le déposer ici.

Si votre situation actuelle ne vous permet pas de faire signer ce document (congé maternité, congé parental ou autre), joignez à la place un courrier expliquant votre situation.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif(s) du ou des congés de formation demandé(s) précédemment

Joignez les courriers, mails ou arrêtés qui justifieront de la réponse de l'administration.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre de motivation (Uniquement Groupe A)

Une page maximum au format pdf, doc, docx ou odt.

Cette lettre doit décrire votre projet professionnel, les délais envisagés, les démarches ou formation déjà accomplies, et expliquer en quoi la formation souhaitée permettra d'atteindre votre objectif.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum Vitae (uniquement groupe A)

Joindre votre CV au format pdf, doc, docx ou odt. Il n'est pas utile de mettre de photo.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre de motivation (facultatif pour les groupes B et C)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatifs de présentation et/ou d'admissibilité au concours (uniquement groupe B)

Relevé de notes ou attestation de présence...

Attention : la simple convocation aux épreuves ne sera pas prise en compte.

Merci de scanner l'ensemble des justificatifs en un seul document PDF

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre du directeur de thèse (uniquement groupe C)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce complémentaire éventuelle

Si vous souhaitez joindre tout autre document à l'appui de votre demande, vous pouvez utiliser le champ ci-dessous.

## Pièces justificatives à l'appui de votre demande de financement par le CPF

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Devis de l'organisme de formation

Format pdf, doc, docx ou odt.

Le devis doit dater de moins de 3 mois.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Descriptif et calendrier de la formation

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'heures CPF

## 2026-2027 - Campagne académique de candidatures pour les congés de formation professionnelle

Capture d'écran du site moncompteformation.gouv.fr au format .jpeg ou .pdf indiquant le nombre d'heures. Le nom de l'agent doit apparaître.

### Engagements

**Je déclare avoir pris connaissance de la circulaire académique n° 2025-043 du 11 décembre 2025 et de ses annexes et atteste que les informations communiquées sont exactes.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

#### Important

J'ai bien noté qu'en l'absence de pièces justificatives, je ne pourrai pas bénéficier des éventuels points de barème qui y seraient attachés.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

#### Observations éventuelles

Vous pouvez utiliser le champs ci-dessous pour porter à la connaissance du service instructeur toute information que vous jugez nécessaire.

Pour toute question, veuillez utiliser la fonction messagerie de démarches simplifiées.